

www.appy-histoire.fr

# Les protestants de Provence partis en Afrique du Sud



Les réfugiés provençaux du Cap

Bruno Caldier

*La Valmasque*, n° 22, 4e trimestre 1988, pp 27-31



## Les réfugiés provençaux du Cap

Bruno Caldier

Dans un document daté du 23 décembre 1687, la Chambre d'Amsterdam de la Compagnie Néerlandaise des Indes Orientales fournit une liste de 34 personnes, toutes originaires de Provence, devant embarquer à bord du *Berg China*, à destination du Cap de Bonne Espérance, qui appareilla de Rotterdam, le 20 mars 1688. Cette liste se limite à fournir les noms et âges de ces huguenots français qui fuirent le royaume à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. À partir de ces éléments et par recoupements avec d'autres sources, il est possible de leur restituer un début d'environnement familial et, grâce aux sources sud-africaines, d'évoquer à gros traits leur vie au pied de cette Montagne de la Table que les quelques rescapés purent enfin apercevoir, à l'aube du 4 août 1688, après quatre mois et demi d'une traversée infernale. Plus de la moitié d'entre eux étaient décédés entre temps.

- Jean MESNARD (28 ans) avec sa femme Louise COURBON (30 ans), sa belle-mère Marie ANTHOUARD et ses 6 enfants : Jeanne (10 ans), Georges (9 ans), Jacques (8 ans), Jean (7 ans), Philippe (6 ans), et André (5 mois).

Ce groupe est probablement originaire de Saint-Martin de La Brasque car ces patronymes y sont fréquents. Louise COURBON et au moins deux de ses enfants moururent à bord. Seul Philippe laissera postérité par son mariage avec Jeanne MOUY en 1712.

- Antoine MADAM (MALAN ?) (38 ans) avec sa femme Elisabeth VERDET (23 ans) et une fille de 10 mois. On ne trouve plus aucune trace d'eux.

- Jeanne MARTHE (MATHIEU ?) (60 ans) veuve JOURDAN, avec ses fils Jean (28 ans) et Pierre (24 ans), sans doute de Cabrières d'Aigues, tous deux célibataires. Ils perdirent leur mère pendant le voyage mais ils eurent la consolation de fonder un foyer et de perpétuer leur nom jusqu'à nos jours où les JORDAAN sont légion.

Jean épousera Isabeau LELONG, s'établira dans une ferme qu'il baptisera "La Motte" à Oliphants Hoek, dans le coin français. À sa mort, en 1698, il laissera 5 enfants mineurs dont une fille posthume, Jeanne, née le 18 janvier 1699. Le parrain, Jacques MALAN, épousera la veuve, quelques mois plus tard, et se verra officiellement attribuer "La Motte" le 18 décembre 1713.

Pierre, le frère cadet, épousera Anna FOUCHE et baptisera sa ferme "Cabrières". Il eut au moins 3 enfants : Suzanne (en 1697), Anna (en 1698) et Joseph (en 1701). Veuf en 1713, il épousera, sur le tard, Maria VERDEAU, la jeune fille d'un de ses compagnons de traversée, qui se remaria en 1724 avec Daniel MALAN, fils de Jacques.

Pierre JOURDAN fit son testament en 1719, il se dit âgé de 56 ou 57 ans. Propriétaire de la ferme "Cabrières" qu'il laisse à son fils Joseph. Il mourut le 28 Octobre 1723.

- Marie JOURDAN (40 ans) veuve ROUX avec ses 3 filles : Jeanne (15 ans), Marie (10 ans) et Marguerite (7 ans). Elles sont probablement apparentées au groupe précédent. Seules Marie et Marguerite, les filles cadettes, survivront. Cette dernière épousera Etienne VIRET du Dauphiné.

- Pierre MALAN (23 ans) avec sa femme Isabeau RICHARD (20 ans). L'âge indiqué correspond à celui de Pierre MALAN, fils de Thomas, bourgeois de Mérindol, et de Jeanne VIENS, qu'un procès-verbal du 21 mai 1687 porte disparu, en compagnie de son frère André de 16 ans.

Dans ce rapport, le père signale que ses deux fils étaient logés à Eyguières, chez le sieur SABATIER, marchand. Pierre MALAN a pu y rencontrer Isabeau RICHARD, dont le patronyme est fort répandu à Eyguières. Il est à noter que dans son testament du 26 avril 1699, Thomas MALAN refusera de déshériter ses fils dont il est pourtant sans nouvelles depuis 12 ans. À sa mort, une interminable bataille de procédures s'engagera entre la Régie des Biens des Religioneux fugitifs du Royaume et les descendants des 4 filles de Thomas au sujet des biens laissés par Pierre et André MALAN.

Pierre ne semble pas avoir survécu au voyage car Isabeau épousera Pierre JOUBERT de la Motte d'Aigues et décédera en 1748.

- Pierre GOIRAUD (30 ans) avec sa femme Françoise ROUX (28 ans). Nous sommes sans renseignement sur leur origine et sur leur sort.

- Jacques VERDEAU (23 ans), célibataire et Hercules VERDEAU (16 ans) son cousin. Nous savons que ce dernier survécut puisque sa fille Maria, née en 1700 épousera successivement Pierre JOURDAN et Daniel MALAN.

- Pierre GRANGE (23 ans), célibataire et Louis COURBON (20 ans) son cousin. Ils sont très probablement de Saint-Martin de La Brasque et apparentés au groupe MESNARD. Louis survécut au voyage mais décédera sans postérité en 1700.

- Suzanne RESUE (REYNE ?) (20 ans) célibataire. Peut-être est-elle de La Roque d'Anthéron et la première épouse de Pierre JOUBERT.

- Pierre JOURDAN (24 ans), célibataire, Paul JOURDAN (22 ans) et André PELLANCHON (15 ans), tous cousins germains.

André PELLANCHON est certainement le fils de Jean et de Marie SEGUIN, de Sivergues. Son frère Mathieu fut condamné par jugement de M. BOUCHA, intendant de police en Dauphiné, tenu à Grosmodan le 12 octobre 1689, pour attroupement et port d'armes avec une quarantaine de compagnons, à mort, et par lettres de commutation de sa Majesté, données à Fontainebleau au mois d'octobre 1689, aux galères à vie. Il fut sur *L'Émeraude* à Dunkerque et sur *La Fortune* à Marseille en 1712.

André survécut au voyage mais ne laissa apparemment pas de descendance. Quant à ses cousins germains JOURDAN, on ne connaît pas leur sort.

- Mathieu FRACHASSE (26 ans), célibataire.

- Jean FURET (18 ans), célibataire.

- Antoine (ou Anthonie) SCAET (19 ans), célibataire.

Ici se termine la liste des 34 personnes citées par la Chambre d'Amsterdam, mais, bien entendu, il y eut d'autres provençaux qui laissèrent des traces de leur passage au Cap, à commencer par :

- Jacques MALAN, que certaines sources (en particulier Christoffel COETZE de VILLIERS dans son ouvrage *Geslacht Register der oude Kaapsche Familien* cite comme passager du *Berg China*. Il est originaire de la Motte d'Aigues ou de Saint-Martin de La Brasque. Il s'agit sans doute du même Jacques MALAN, fugitif, dont les biens sont arrentés par la Régie à Daniel et Paul MALAN, ses frères pour 6 livres annuelles.

Jacques s'établit à Hottentots Holland, dans le French Hoek, et épousera en 1699 Isabeau LELONG, veuve de Jean JOURDAN, qui lui donnera 7 enfants (en plus des 5 du premier

mariage !) entre 1700 et 1710, 22 petits-enfants et 59 arrières petits-enfants portant le nom de MALAN : le clan MALAN, en deux générations, est définitivement établi.

Jacques deviendra membre de la Cour de Landdrost (magistrat de la Compagnie des Indes) puis heemrad (équivalent de bourgmestre) de Stellenbosch. Il mourra en 1742, comblé de jours, d'honneurs et de progéniture.

- Pierre JOUBERT, de la Motte d'Aigues, né vers 1663 et décédé le 31 juin 1732. Des sources assez confuses le disent veuf d'un premier mariage avec Suzanne REYNE, de la Roque d'Anthéron, avec qui il avait embarqué à bord du *Mont de Sinaï* pour le Cap, mais qui dut mourir en route. On note que Suzanne est citée sur la liste de 1687, ce qui ne prouve pas qu'elle embarqua effectivement à bord du *Berg China*. On peut toutefois regretter de ne pas disposer de la liste des passagers du *Mont de Sinaï*.

Pierre JOUBERT épousera en secondes noces Isabeau RICHARD, veuve de Pierre MALAN, et en eut au moins 3 enfants : Jean (en 1695), Françoise (en 1697) et Louise (en 1699). Il s'établira dans une ferme qu'il baptisera "La Provence".

- Jean GARDIOL, décédé en 1738, originaire de Lacoste, il baptisera sa ferme "La Kot". Il fut sans doute le frère ou le cousin de Marguerite GARDIOL (1674 Lacoste - 1716 Drakenstein), épouse de Jacob de VILLIERS, et de Suzanne GARDIOL qui épousera successivement Abraham de VILLIERS en 1689 et Claude MARAIS en 1721.

On voit apparaître, dans ce groupe de Lacoste, deux des principales familles afrikaners actuelles, les de VILLIERS, originaires de La Rochelle, et les MARAIS.

- Mathieu ARNIEL, décédé en novembre 1719. Il baptisera sa ferme "Terre du Luc", épousera Jeanne MILLE, elle aussi provençale qui décédera le 17 mars 1731. Ils n'eurent pas d'enfants car Mathieu laissera son domaine à Jean ROI fils.

- Jean ROI, de Provence, décédé en 1720, établi dans une ferme baptisée "Lormarin". Il épousera en 1712 Marie Catherine LEFEBVRE, veuve de Gabriel LEROUX, réfugié de Blois, dont il eut au moins un fils, Jean, héritier de Mathieu ARNIEL.

- Jean ROUX, né à Lourmarin vers 1665. Dans son testament de 1705, il institue son père Philippe (68 ans) resté à Lourmarin, comme héritier de la moitié de ses biens.

En 1739, un Pierre ROUX d'Orange, instituera Daniel MALAN, heemrad de Stellenbosch, fils de Jacques, son héritier universel.

Une grande partie des renseignements fournis ci-dessus proviennent du *Livre de Registre des Enfants qu'on a baptisés dans notre Église Française de Drakenstein depuis le 29 août 1694*, tenu avec un soin tout à fait remarquable par le pasteur Pierre SIMOND, originaire du Dauphiné, qui fit la traversée sur le *Zuid Beveland* avec sa femme Anne de BEIRUT.